

ALBRET COMMUNAUTÉ

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de Projet N1 emportant Mise en Compatibilité du SCOT de l'Albret et du PLU d'Andiran

Par Arrêté en date du 05/10/2021, afin d'assurer une bonne information et participation du public, le Président d'Albret Communauté a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la Déclaration de Projet N1 emportant mise en compatibilité du SCOT de l'Albret et du PLU d'Andiran.

Cette enquête d'une durée de 34 jours consécutifs se déroulera du :

Mardi 26 Octobre 2021 à 9h00 au Lundi 29 Novembre 2021 à 17h00

L'autorité compétente en matière d'urbanisme est Albret Communauté.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées à M.Maxime DARAY,
mail : madaray@albretcommunaute.fr.

Monsieur Jean KLOOS, ingénieur en chef TPE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de BORDEAUX n°E21000067/33 en date du 9 aout 2021.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis au titre de la procédure, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

– sous format papier en mairie d'Andiran, 2 Rue Pons d'Andiran, 47170 ANDIRAN, aux jours habituels d'ouverture (Lundi : 14h00/18h30- Mardi : 8h00/12h00- Jeudi : 14h00/18h30 – Vendredi : 13h30/17h30)

- au siège d'Albret Communauté, 10 Place Aristide Briand, 47600 NERAC, aux jours habituels d'ouverture (du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30)

– sous format numérique sur le site internet de la Communauté des Communes d'Albret Communauté : www.albretcommunaute.fr (rubrique Urbanisme-Habitat/Documents d'urbanisme en cours d'ajustement).

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur un poste informatique situé à la Communauté de Communes Albret Communauté, Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand 47600 Nérac.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

Au siège de l'enquête, à la mairie d'Andiran, les :

- Mardi 26 Octobre 2021 de 9h00 à 12h00
- Mardi 02 Novembre 2021 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 19 Novembre de 14h00 à 17h00
- Lundi 29 Novembre 2021 de 14h00 à 17h00

Au siège d'Albret Communauté, les :

- Mardi 02 Novembre 2021 de 14h00 à 17h00
- Lundi 29 Novembre 2021 de 09h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire enquêteur :

- Sur les registres d'enquête en version papier, tenus en mairie d'Andiran ainsi qu'au siège d'Albret Communauté aux jours et heures habituels d'ouverture,
- Lors des permanences du commissaire enquêteur
- par mail à l'adresse suivante : ep_andiran@albretcommunaute.fr. Elles seront transmises au commissaire enquêteur et annexées aux registres papier d'enquête publique.
- par courrier adressé à la Mairie d'Andiran, à l'attention de M. le commissaire enquêteur en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège d'Albret Communauté et à la Préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'Enquête conformément à l'article L.123-21 du code de l'Environnement.